

Entreposage du vin.—L'industrie vinicole se restreint à quelques endroits comme la péninsule de Niagara, en Ontario, et la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique. Les fabriques de vins du pays ne sont pas assujéties à l'accise ni les vins à mûrir, à l'entreposage d'accise. Les seules matières premières des fabricants de vin mises en entrepôt d'accise sont leurs approvisionnements de sucre et d'esprit de vin distillé par les distilleries et utilisé pour alcooliser les vins. Voici la quantité de vin du pays gardée en entrepôt pour maturation et coupage en 1944-1948:

<i>Année</i>		<i>Ontario</i>	<i>Autres provinces</i>	<i>Total</i>
1944.....	gall.	3,863,592	349,958	4,213,550
	\$	1,600,835	204,928	1,805,763
1945.....	gall.	3,761,863	371,872	4,133,735
	\$	1,951,517	243,321	2,194,838
1946.....	gall.	5,056,564	476,917	5,533,481
	\$	3,180,465	369,498	3,549,963
1947.....	gall.	5,517,482	570,522	6,088,004
	\$	3,871,622	424,567	4,296,189
1948.....	gall.	4,377,487	661,134	5,038,621
	\$	2,786,186	513,639	3,299,825

Section 4.—Établissements de commerce et de services*

Un relevé complet des multiples établissements qui forment le système de distribution du Canada n'est effectué que lors du recensement. Certaines études ont été faites vers la fin des années 1920, mais les résultats obtenus étaient incomplets et seuls les recensements de 1931 et de 1941 fournissent une analyse complète du commerce et des services. Le volume X des rapports du recensement de chacune des années contient des renseignements sur le commerce de détail et le volume XI, sur le commerce de gros et les services. Des statistiques sommaires des recensements ont paru aux pages 622-649 de l'*Annuaire* de 1945 et 539-548 de l'édition de 1943-1944.

Les résultats du recensement ont été complétés par des calculs statistiques, fondés principalement sur des enquêtes-échantillons, de certaines caractéristiques des services de distribution en d'autres années. L'entreprise, l'industrie et les gouvernements ont de plus en plus besoin de renseignements sur le marché canadien, sa nature et ses caractéristiques; aussi, a-t-on établi des services statistiques beaucoup plus vastes et plus détaillés et est-on à prendre des dispositions en vue de fournir des renseignements plus ventilés sur chaque région géographique. Les résultats du recensement de 1951 seront connus en 1953 à la suite d'un relevé par correspondance qu'on entreprendra en 1952.

Sous-section 1.—Commerce de gros

Indices des ventes et des stocks.—Les indices des ventes de gros existent depuis 1935. Ils sont établis à l'aide de rapports reçus d'un échantillon d'établissements appartenant aux neuf principaux genres de commerce. Ne font rapport que les grossistes réguliers, i.e. les établissements de gros qui remplissent toutes les fonctions de grossistes et de revendeurs, achetant la marchandise par grande quantité à leur propre compte et la revendant par lots morcelés aux marchands détaillants. Les genres particuliers de commerce de gros sur lesquels porte la statistique sont les établissements faisant le commerce des biens de consommation les plus usuels.

* Révisé à la Section du commerce et des services, Division de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique.